



www.agriplus.lu

Burkina Faso : asa@sosfaim.org / Mali : sma@sosfaim.org / SOS Faim Luxembourg : Tél. : + 352 – 49 09 96 - info-luxembourg@sosfaim.org

DOSSIER DE PRESSE

Par Yennenga Kompaoré : jkompaore@yahoo.fr

L'AGRICULTURE FAMILIALE

L'agriculture familiale englobe l'agriculture, l'agroforesterie, l'élevage, la pêche, l'aquaculture. Sa caractéristique principale réside dans la gestion des moyens de production. En effet, comme son nom l'indique, l'agriculture familiale est gérée par une famille qui compose la main-d'œuvre non salariée, qui produit des biens pour sa consommation propre, mais qui va aussi vendre une partie de sa production sur le marché, afin d'en retirer des revenus.

L'agriculture familiale est présente sur tous les continents, principalement dans les pays en voie de développement. Elle est la base de la production alimentaire. Elle doit permettre d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires dues à chaque individu, quel que soit son lieu de vie.

Les exploitations agricoles familiales, quand elles peuvent dégager des revenus et donc investir, sont souvent plus productives et durables. Elles consomment moins d'énergie par rapport aux surfaces utilisées. Elles protègent la biodiversité par l'utilisation de semences ou de races animales locales.

L'agriculture familiale permet aux populations de rester dans les zones rurales. Ainsi, il est possible de maintenir, non seulement le patrimoine agricole, mais aussi le patrimoine social et culturel d'une zone ou d'une région. En outre, elle génère des revenus, des emplois, agricoles et non agricoles, et favorise donc la consommation.

Les femmes sont très actives dans l'agriculture familiale. Elles vendent différents produits, issus de leur travail, sur les marchés et font ainsi rentrer des revenus qui participent au bien-être de leur famille.

L'agriculture familiale permet également de lutter contre la pauvreté. Les plus pauvres peuvent bénéficier de la croissance agricole grâce à la quantité de nourriture produite.

...ET SES ENJEUX

L'agriculture et l'alimentation sont dépendantes l'une de l'autre. Pour garantir la sécurité alimentaire, l'agriculture familiale, très présente sur les territoires ouest-africains, doit se développer, se moderniser, s'organiser.

Pour ce faire, les exploitations agricoles familiales doivent avoir accès à des financements qui correspondent à leurs besoins particuliers et qui comprennent et tiennent compte des difficultés qu'elles peuvent rencontrer.



www.agriplus.lu

Burkina Faso : asa@sosfaim.org / Mali : sma@sosfaim.org / SOS Faim Luxembourg : Tél. : + 352 – 49 09 96 - info-luxembourg@sosfaim.org

Dans ce but, AGRI+ vise à instaurer une meilleure interaction et à accroître la confiance entre le secteur agricole familial et le secteur financier, en particulier via les organisations paysannes et les institutions de financement rural.

L'un des points forts d'AGRI+ est de tenir compte des attentes de chacune des parties et de les expliquer à chacune d'entre elles.

Ainsi, les institutions financières comprennent les demandes, les besoins, les spécificités des agricultures familiales et peuvent répondre de manière adéquate à leurs attentes de financement.

De leur côté, les organisations de producteurs agricoles (OPA) comprennent les logiques et les mécanismes financiers. Elles se sentent concernées et parties prenantes dans les processus d'accession au financement.

Cette connaissance mutuelle doit favoriser le développement de relations durables entre acteurs et doit contribuer au développement des investissements dans l'agriculture.

L'agriculture familiale peut alors s'étendre, renforcer la sécurité alimentaire, créer des revenus, participer à l'économie locale, mais aussi nationale, se moderniser et devenir un modèle vertueux pour un développement économique, social, environnemental, durable.

Les institutions financières quant à elles peuvent proposer de nouveaux financements, et ce, avec des risques maîtrisés, puisque ces crédits correspondent aux particularités des exploitations familiales et que les OPA peuvent jouer un rôle dans la sélection et le suivi des projets financés.

AGRI+ constitue donc une base solide, construite sur des tests menés sur le terrain, qui permet d'expérimenter et d'agir efficacement en fonction des situations et des interlocuteurs.

AU BURKINA FASO ET AU MALI

L'agriculture familiale est très présente au Burkina Faso et au Mali. Comme dans la plupart des cas en matière d'agriculture familiale, elle concerne des petits producteurs situés souvent dans des zones isolées. Leurs revenus sont faibles, car leur production n'est pas suffisante.

Pourtant, dans ces deux pays comme ailleurs, l'agriculture familiale aide à lutter contre l'insécurité alimentaire. L'essentiel de l'alimentation repose sur les céréales qui composent la quasi-totalité des plats et des boissons préparés dans ces deux pays. L'agriculture céréalière tient donc une place prépondérante dans l'agriculture burkinabè et malienne.

Le maraîchage s'est beaucoup développé ces dernières années, notamment pour répondre à un accroissement très fort de la demande, surtout en milieu urbain. La taille des exploitations familiales de maraîchage situées près des villes peut être impressionnante même si les moyens utilisés restent rudimentaires.



www.agriplus.lu

Burkina Faso : asa@sosfaim.org / Mali : sma@sosfaim.org / SOS Faim Luxembourg : Tél. : + 352 – 49 09 96 - info-luxembourg@sosfaim.org

Au Burkina Faso et au Mali, l'agriculture familiale doit donc être soutenue pour favoriser la sécurité alimentaire, procurer des revenus aux exploitants, pour développer leur exploitation et préserver l'environnement. L'agriculture familiale doit se moderniser et se transformer pour répondre au défi de la sécurité alimentaire dans la région. C'est dans ce cadre qu'intervient le financement agricole.

RESSOURCES A EXPLOITER :

<https://www.sosfaim.lu/wp-content/uploads/2014/10/SOS-14-10-PP-FR-num.pdf>

<https://www.sosfaim.lu/wp-content/uploads/2014/09/sos-faim-2013-etude-finance-rurale-2-.pdf>

<https://www.sosfaim.lu/wp-content/uploads/2017/02/SOS-16-ZM48-num-FR.pdf>

<https://www.sosfaim.lu/publication/effets-de-la-reglementation-en-microfinance-le-cas-de-lafrique-de-louest/>

<https://www.sosfaim.lu/publication/les-exploitations-familiales-senegalaises-investissent-et-se-modernisent/>

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds72_complet.pdf

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds_no67-70_complet.pdf

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/BDV_256_-_Special_AIAF.pdf

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds_no15_26-03-2015.pdf

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds_no17_jeunes.pdf